

Décision

Générale

colonial

Décision n° 204-117-1906 chargeant M. Seré, Commis des Affaires indigènes, de la tenue du Magasin du Service Local.

n° 204-117-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juillet 1906

Numéro JO
n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro
1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

M. Séré Joseph, commis de 2e classe des Affaires Indigènes, sera chargé à compter du 43 juillet 1906 de la tenue du magasin du service local.